

En 1645, François Bichot-Morel, Auditeur à la Cour des Comptes repris le fief de Corberon. Le Domaine compte alors 89 ouvrés (428 m²) de vignes sur Pommard. Son fils puis son petit-fils assurèrent la continuité, puis en 1749 il tomba entre les mains de François Chauvelot, Conseiller à la Chambre des Comptes de Dôle.

La famille de Patrick Clémencet a pris possession des lieux à la suite des Chauvelot. Le Domaine viticole familial s'est ensuite constitué au fil du temps. L'ensemble a été revendu par la suite à la Maison Béjot.

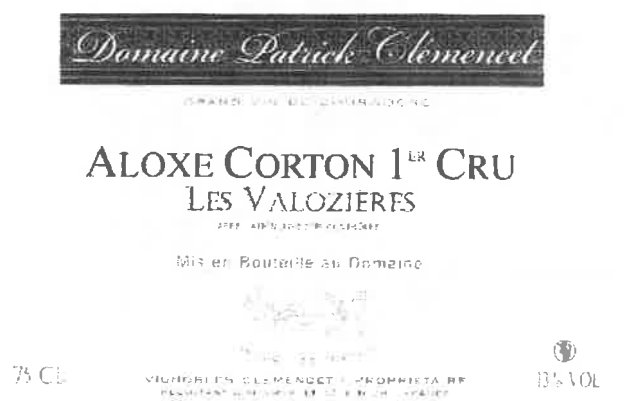
Aujourd'hui

Ainsi, aujourd'hui, la société DOMAINE PATRICK CLEMENCET, filiale du groupe BEJOT et dirigée par Vincent Sauvestre va devenir le fermier du GFV Esprit 20 de Bourgogne pour produire sous la marque VIGNOBLE PATRICK CLEMENCET la collection des vins présents en suivant et dont une partie représentative sera versé à chaque actionnaire du GFV à titre de dividendes.

2. Les vins du GFV Esprit 20 de Bourgogne

Les différents vins sont présentés ci-dessous avec l'indication du nombre de bouteilles à recevoir chaque année (pour 3 parts représentant un investissement de 48.000 € hors frais et droits). Les étiquettes présentées ci-dessous sont les étiquettes actuelles et pourront évoluer pour les besoins du GFV afin de positionner le nom de l'associé.

Aloxe Corton 1^{er} Cru – Les Valozières : 9 bouteilles



Cépage : Pinot Noir

Dégustation : Sous une robe agréable mais un peu lumineuse, un nez de terroir, épicé, tirant sur le noyau, le poivre. Austère et expressif. D'un abord facile, la bouche se laisse prendre sans trop faire de manières.

Conservation : A attendre car sa matière est prometteuse.

Accord Mets-Vins : A apprécier avec un lièvre à la royale.